



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture de bureaux de poste

Question au Gouvernement n° 148

Texte de la question

FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Catherine Rimbart.

Mme Catherine Rimbart . Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

La Poste, pilier de notre service public, reçoit chaque année près de 600 millions d'euros pour assurer des missions essentielles : aménagement du territoire, distribution de la presse, service postal universel. Or en dépit de cette enveloppe, elle s'effondre sous nos yeux ! Les chiffres sont accablants : depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, plus de 1 000 bureaux de poste ont fermé, laissant de nombreux territoires ruraux et périurbains, comme dans ma circonscription du Vaucluse, sans accès à ce service vital.

Malgré la mobilisation des agents, des postiers, en vue d'améliorer le service au public, leur présence décline, faute de vision stratégique de l'État face à la concurrence de multinationales telles que les Gafam. Les Français voient bien que leur Poste, à laquelle, comme à d'autres services publics de proximité, ils restent très attachés, est en perdition. Que faites-vous ? Vous tentez de réduire de 50 millions le soutien de l'État, avant que le Premier ministre ne rétropédale sous la pression des petites communes. Au lieu d'assumer vos échecs, vous préférez diffamer le Rassemblement national : au mois de juin, en pleine campagne électorale, l'actuelle ministre déléguée Marina Ferrari soutenait que le RN voulait « liquider La Poste », tentant ainsi d'instrumentaliser un service public à des fins politiques (*M. Jean-François Coulomme s'exclame*) tout en le laissant sombrer sous le poids de votre inefficacité.

Notre parti propose des solutions concrètes afin de sauver La Poste ; vous voulez la démanteler petit à petit, en faisant payer la facture aux Français, aux territoires ruraux. Sous ce gouvernement, les services publics de proximité disparaîtront encore un peu plus de nos campagnes. Pouvez-vous donc nous dire quelles mesures vous comptez prendre pour que La Poste retrouve ses missions au service de tous ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Pierre Cordier . Et de La Poste !

M. Antoine Armand, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie . En entendant le début de votre question, j'ai cru que vous alliez m'interroger au sujet de l'avenir de La Poste (« *C'est bien la question !* » sur plusieurs bancs du groupe RN), la manière dont la transformer pour que ce service public reste présent en zone rurale, en montagne, dans le Vaucluse, où vous avez été élue, en Haute-Savoie, où je l'ai été ; en somme le déploiement du réseau France Services, créé par cette majorité et soutenu par le Premier ministre.

En réalité, cette question portait sur un point au sujet duquel j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer devant votre

assemblée. Je le dis de concert avec Laurent Saint-Martin : le budget pour 2025 ne prévoit pas de modifier d'un centime la compensation que l'État verse à La Poste au titre de ses missions de distribution postale et d'aménagement du territoire. Pour beaucoup de nos compatriotes, vous l'avez souligné à juste titre, il s'agit là du service public le plus immédiatement accessible : 97 % de la population française réside à moins de 5 kilomètres d'un bureau de poste. Soyez assurée qu'en complément de France Services, qui sera soutenu et développé, le Gouvernement est profondément attaché à ces milliers de points postaux. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)*

Un député du groupe RN . Aucune réponse !

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Rimbart](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 148

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2024